



Ecole
THEOPHILE GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉCOLE DU 1^{ER} TRIMESTRE EN VISIO – 10 NOVEMBRE 2020 –

Présents

La directrice, Madame MINASSIAN Sylvie

Les enseignants : Mesdames MICHEL Marion, FUENTES Valérie, GUENARD Charlotte, BENNANI Frédérique, MIKOU Yasmina, DUPOIRIER Garlonn, FERIÉ Anne-Sophie, ALGIER Sophie, MARINI Justine, LAHCENE Layla, TAZI Henda, Florence BEGUIN, GATTI Alexandra, Monsieur BLAYAC Adrien

Les représentants des parents d'élèves : Mesdames KERDOUDI Ilhem (PEEP), NAILI Vanessa (PEEP), LOPEZ-LARAQUI Laetitia (PEEP), BENHARBET Fatim-zahra (PEEP), LAROCHELLE DEGLAS Elodie (PEEP), ITTOCHANE Kenza (UCPE), APLOGAN Siham (UCPE), MAJDI VEUILLOT Soumiya (UCPE), DRISSI Yasmine (UCPE), CHERIF KANOUNI Narjisse (APEEF), OUIFAK Naoual (APEEF), MOULINE Lena (APEEF), Messieurs PRIEU Guillaume (PEEP), BENCHEQROUN Nouphe (PEEP)

Excusée : Madame IRAQI LAHLOU Zineb (UCPE)

Absent : Monsieur Abdellatif MAANAOU

Secrétaire de séance : Adrien BLAYAC

Début du conseil : 17h

1. Installation du conseil d'école

La séance est ouverte à 17h.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Blayac, enseignant, se propose. La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres présents et rappelle que les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école.

► **Attributions**

Le conseil d'école *adopte* le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Le conseil *est consulté* pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par la directrice de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. La directrice peut aussi convier après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni trois fois par an.

► **Composition**

Sont membres de droit dans les écoles de 15 classes et plus siégeant avec droit de vote :

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un enseignant de LV arabe
- 15 représentants des parents d'élèves.

Sont membres de droit siégeant avec voix consultative :

- le Chef d'établissement
- le Directeur administratif et financier
- l'Inspecteur de l'éducation nationale en résidence à Rabat

► **Fonctionnement**

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

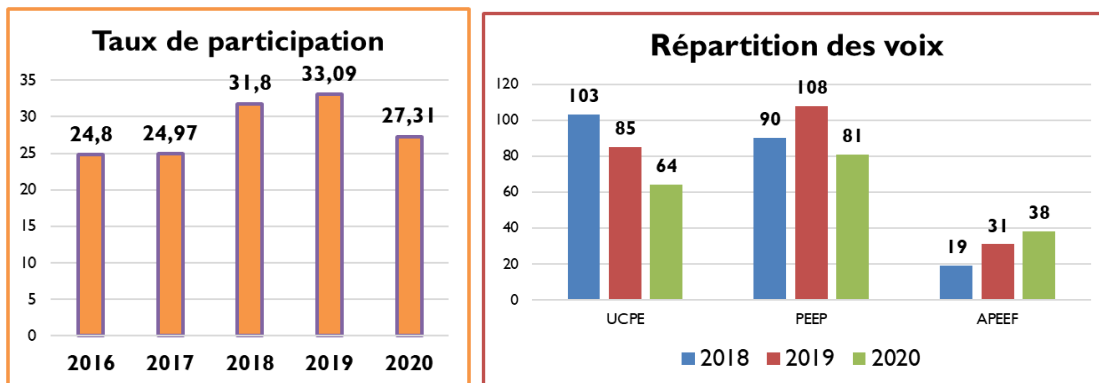
Le Conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre. Il

peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande de la directrice de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

Sur la forme, il importe que les échanges restent courtois et respectueux.

► **Point sur les élections des représentants de parents d'élèves**

Cette année, les élections ont eu lieu du 6 au 9 octobre 2020. Le taux de participation s'élève à 27,31 % contre 33,09 % l'an passé. Chaque année nous constatons une faible participation des parents.



Associations	Nb de sièges
PEEP	7
UCPE	5
APEEF	3

2. Bilan de rentrée 2020

► **Structure et effectifs**

L'école accueille cette année :

3 nouvelles enseignantes, Mesdames Florence BEGUIN (CM1C) et Zineb BENMOUSSA (CM1B) qui remplace Mme Ghita CHERKAOUI durant son congé de maternité.

- Mme Nezlane NEJJARI placée sur les 4h de décharge syndicale hebdomadaire de Mme GUENARD
- 1 nouvelle assistante, Mme Isabelle PACE BENNANI qui a remplacé M. Youssef AIT EL CAID appelé à d'autres fonctions au Lycée Lyautey.
- 1 nouvelle Bcédiste, Mme Ingrid JANSON qui travaille 12h à l'école et 12h au collège Anatole France. Manon LEROY ayant bénéficié d'un plein temps à l'école Molière.
- Mme Charafa DIOURI, enseignante ressource pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, M. André ROUDAUT ayant été appelé à de nouvelles fonctions dans un autre pays.
- 1 agent de service, Ayoub EL OIFI

Pour l'année scolaire en cours, Madame MINASSIAN présente la répartition pédagogique et les effectifs.

- 16 divisions, de la MS au CM2,
- 2 classes par niveau sauf en CE1 et en CM1 qui en compte 3
- 450 élèves : 220 filles et 230 garçons, 115 en maternelle et 335 en élémentaire.

En ce qui concerne les nationalités elles se répartissent comme suit :

- 361 français (dont 307 binationaux)
- 84 marocains
- 5 autres nationalités

Classe	Enseignant	Effectif
MSA	Madame GUENARD	29
MSB	Madame BENNANI	29
GSA	Madame MICHEL	29
GSB	Madame FUENTES	28
CPA	Monsieur BLAYAC	30
CPB	Madame MIKOU	27
CE1A	Madame FERIER	27
CE1B	Madame DUPOIRIER	26

Classe	Enseignant	Effectif
CE1C	Madame ALGIER	27
CE2A	Madame MARINI	27
CE2B	Madame LAHCENE	27
CM1A	Madame TAZI	29
CM1B	Madame BENMOUSSA / CHERKAOUI	28
CM1C	Madame BEGUIN	27
CM2A	Madame BELLOT	30
CM2B	Madame GATTI	30

Psychologue scolaire : Mme MANNEVAL

ASEM : Mme Marie-Christine KADMIRI, Mme Amal BERRAHO, Mme Naïla BERAICH

Agents de service : M. Ali AIT YSEME, M. Driss LHOUBI, M. Ayoub El OIFY

Médecin scolaire : Docteur BARERE

Infirmière scolaire : Mme BOULHIMEZ

Un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place si l'enfant présente une allergie alimentaire ou autre, une maladie chronique comme l'asthme ou le diabète, etc. Les parents remplissent un formulaire qui doit être signé par le médecin scolaire et le médecin traitant. Seule cette procédure permet à l'enfant de bénéficier de son traitement ou régime alimentaire particulier.

Situation sanitaire et enseignements

La situation sanitaire du début du mois de septembre nous a conduit à organiser une rentrée différée et différente.

L'organisation à mettre en place devait respecter un protocole sanitaire strict.

Les principales mesures qui ont été prises sont :

- L'accueil des élèves en présentiel en demi-classe et donc à mi-temps avec la possibilité pour les parents de demander un enseignement en tout distanciel.
- Une alternance de présence des élèves à la demi-journée.
- Les cours du mercredi matin ont été déplacés le vendredi après-midi afin de proposer un accueil 4 jours entiers.
- Des demi-journées de 3 heures pour simplifier la gestion du temps de présence des enfants à l'école.

L'aménagement de l'établissement (entrées, sorties, déplacements des élèves, récréations, nettoyage et désinfection) a été repensé pour que les gestes barrières soient strictement respectés et que le brassage des élèves de chaque groupe soit absolument évité.

Ces adaptations à la situation ont conduit à proposer 2 modes d'enseignement :

- 1) Dispositif hybride : demi présentiel + demi distanciel
- 2) Tout distanciel

Dispositif hybride

Les élèves viennent en classe en demi-journée (maximum 15 élèves par groupe). Lors des temps de classe, les enseignants ciblent les notions à travailler prioritairement sur ce temps.

L'autre partie de la journée, ils travaillent en autonomie, individuellement à la maison.

A la maison, chaque élève effectue des exercices systématiques, d'application, de révision ou préparatoires sur une notion fixée par l'enseignant.

Tout distanciel

Les élèves restent à la maison et sont en communication en petits groupes par niveau soit avec une enseignante surnuméraire soit avec l'enseignant(e) de la classe. Le pôle ayant recruté des personnes dédiées exclusivement à ce dispositif.

La plateforme utilisée est BENEYLU

3. Protocole sanitaire

Le protocole s'inscrit dans la continuité du vademecum d'accompagnement à la réouverture partielle ou totale des établissements et à l'organisation des enseignements transmis par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en mai 2020. Il est largement inspiré du protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires français réalisés par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports le 2 novembre 2020.

- ▶ Ventilation toutes les 2 heures (à chaque récréation)
- ▶ Limitation des brassages des élèves recommandée
- ▶ Fermeture de la classe si 3 cas positifs en 1 semaine : décision prise par les autorités marocaines
- ▶ Fermeture de l'école si 3 classes fermées : décision prise par les autorités marocaines

	Isolement ou/ EAD	Retour en présentiel
Cas confirmé COVID + (cas asymptomatiques inclus)	Isolement 14 jours à partir de la date de début du traitement (date de résultat positif du prélèvement PCR du malade)	PCR à J14 retour à J15 en présentiel si PCR négative ou certificat médical de non contre-indication à la reprise à la vie en collectivité
Cas contact intrafamilial d'une personne COVID+ (cas asymptomatiques inclus)	Isolement 14 jours à partir de la date de résultat positif du prélèvement PCR du malade placé à l'isolement au domicile ou au sein structure médicale (une copie du test PCR sera transmise à l'établissement)	PCR à J14 retour à J15 en présentiel si PCR négative ou certificat médical de non contre-indication à la reprise à la vie en collectivité
Cas contact à risque élevé	Isolement 7 jours à partir du jour du dernier contact	PCR à J7 retour à J8 en présentiel si PCR négative
Cas contact à risque modéré ou faible	Pas d'isolement - Poursuite des activités en présentiel	

4. Travaux et investissements

- Peinture des marelles
- Installation de 5 lavabos extérieurs
- 5 nouveaux ordinateurs avec caméra pour 5 classes
- Etanchéité toit terrasse salle des maîtres
- Reprise des canalisations et des bordures devant les classes

Informatique

- Ordinateurs : 5
- Achat de l'ENT Logiciel Beneylu School
- Augmentation du débit internet

Matériel de nettoyage

- 4 Nano-spray guns (1 par classe en maternelle)

Ressources humaines

- 1 agent de nuit

Recrutement d'une enseignante vacataire : en appui des classes de Cycle 2 & 3. Le pôle a recruté 6 personnes dédiées à l'EAD et/ou au soutien des enfants en difficulté.

Le sol de la salle de motricité a été recouverte d'un tapis avec un don de l'APEEF.

5. Sécurité

Dans le cadre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté en cas d'accident majeur), deux exercices de mise en sûreté « Intrusion » seront effectués le 12 novembre 2020. Le Plan particulier de mise en sûreté constitue la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

Exercice Intrusion (1 par groupe) : Au signal, les enfants et les adultes se sont enfermés dans leur salle de classe et cachés pendant une quinzaine de minutes. Il ne faut pas faire de bruit pour ne pas éveiller les soupçons.

Bilan très positif : tout le monde a respecté les consignes, le silence a été respecté. Il a également permis de noter les points qui devront être retravaillés.

Le PPMS est distinct des dispositions liées aux risques d'incendie.

Évacuation incendie : 2 exercices (1 par groupe) seront également réalisés pour s'exercer au plan particulier de mise en sûreté tout en mettant en place quelques adaptations pour toutefois respecter le protocole sanitaire.

Ces exercices doivent permettre aux élèves d'acquérir les bons gestes dans des situations de risque majeur quel qu'il soit. L'ensemble de l'équipe pédagogique se mobilise pour protéger les élèves qui lui sont confiés. Cette éducation du risque est une éducation citoyenne qui se construit dès l'entrée à l'école maternelle et se poursuit ensuite tout au long de la scolarité de l'élève.

Le PPMS, c'est une obligation de moyens mais pas de résultat. On ne peut pas prévoir l'imprévisible.

La directrice rappelle aux familles que le PPMS mis en place dans l'établissement a pour but de protéger leur enfant des risques. C'est pourquoi, il est important de respecter les consignes suivantes en cas de risques majeurs :

- Ne vous dirigez pas vers les lieux du sinistre
- N'utilisez pas les téléphones
- Ne venez pas récupérer les enfants
- Écoutez les médias et respectez les consignes des autorités

6. Questions diverses

Dans le cas où les parents isolent l'enfant malade non cas contact COVID. Qu'est ce qui est prévu ?

L'EAD est réservé en priorité à ceux qui sont en distanciel. L'enseignant s'arrange pour que l'enfant absent ponctuellement puisse récupérer le travail soit par mail, soit sur BENEYLU, soit dans une pochette laissée à la loge.

Dans le cas où l'enfant est cas contact COVID est-ce qu'il bascule en EAD ?

L'enfant bascule systématiquement en EAD.

Question par rapport au lavage de mains à l'entrée de l'école : Est-ce qu'il va changer ? Y aura-t-il un système poussoir ?

On met un peu de gel hydro alcoolique dans les mains de chaque enfant lors de son entrée dans l'établissement. Le distributeur de gel hydro alcoolique avec poussoir est destiné plutôt aux adultes. D'autre part, nous avons constaté une perte de temps aux entrées avec cet instrument et la dose de gel se retrouvait ailleurs que sur les mains. C'est pour cela que nous avons choisi de le faire nous-même. Les enfants passent aussi par le lavage des mains à la récréation.

Comment sont sensibilisés les enfants au problème de l'hygiène en période de COVID ?

Chaque enseignant est libre par rapport à son approche. Les enfants sont bien sensibilisés d'après les observations de la directrice dans la cour de récréation.

Comment sera expliqué aux enfants l'exercice de confinement du jeudi 12 novembre ? Surtout par rapport aux risques majeurs ? Que sont-ils ?

Un risque majeur, est un événement d'origine naturelle ou technologique susceptible de causer de très graves dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement. Face à une situation de crise liée à un accident majeur, les établissements scolaires se doivent de s'y préparer pour les affronter de façon la mieux appropriée. Les séismes, les tempêtes, les accidents industriels, sont des risques majeurs. L'exercice de mise en sûreté, qui va se dérouler le 12 novembre consiste à s'enfermer dans les classes, en cas d'intrusion.

L'enseignant choisit son approche pédagogique, ses mots en fonction de son public. Il y a également une partie ludique dans le fait de parler du confinement. Il s'agit de sensibiliser les enfants sur la sécurité, de parler de sujets assez graves à un public jeune. Il ne faut pas faire de bruit pour ne pas éveiller les soupçons. En maternelle, cela prend la forme de grands jeux (roi du silence, jeu des statues), qui déconnectent le danger de la réalité.

Question concernant la garderie

M. Bencheqroun qui s'en occupe fait un point de situation : 60% des parents ont payé les 260 dh de la garderie, ce qui permettra à la PEEP de boucler le budget pour payer les intervenants. La PEEP a quelques idées d'activités à soumettre à la directrice. Une réunion vendredi 13/11 est prévue à ce sujet.

Concernant l'enseignement à mi-temps ? Activités ludiques à distance sont-elles possibles ? Découverte des métiers ? Une visio sur la santé buccodentaire ? Dans quelles mesures peut-on mettre en place ces activités pour les enfants à la maison ?

C'est une bonne idée. Il faut en discuter avec les enseignants, cela dépend des thèmes et des projets pédagogiques de chacun et/ou du cycle.

Y a-t-il une sensibilisation par rapport aux mots utilisés par les médias, les parents lors de cette pandémie ? Les enfants sont inquiets et il serait souhaitable qu'ils puissent trouver des réponses par eux-mêmes sur ces thématiques actuelles. Un travail à faire autour de certains thèmes autour du bien et du mal par exemple ?

Ces questions sont traitées dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Dans les semaines à venir, nous allons questionner les enfants du cycle 2 et du cycle 3 sur « à quoi sert l'école ? ». Organiser des ateliers philosophiques, pourquoi pas, nous en avons les années précédentes. On peut y réfléchir même si faire venir un intervenant dans ce contexte de crise sanitaire peut être difficile, voire impossible.

Tout d'abord, la présidente de la PEEP souhaite remercier les enseignants car les parents sont contents de la progression de leurs enfants pendant cette période difficile.

Il y a néanmoins une inquiétude par rapport aux progressions aux programmes en français ? Retards possibles ? Les révisions ont peut-être duré trop longtemps.

L'organisation en demi-classe a l'avantage de mettre les élèves dans des conditions d'apprentissage optimales. Les activités à faire à la maison complètent le travail effectué en présentiel. En règle générale, les 2 premiers mois de la rentrée sont consacrés à des révisions. Il existe une pédagogie différenciée pour les enfants à besoins éducatifs particuliers et pour ceux qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. Assurer la continuité d'acquisition des compétences en respectant le rythme de chacun est primordial. Le programme, certes, mais l'épanouissement aussi est important. Il faut ouvrir les portes du savoir, du savoir-faire et du savoir-être à tous les enfants. Les enseignants communiquent régulièrement avec les familles.

Nous avons le témoignage également d'un parent d'élève qui explique que sa fille a progressé par rapport aux outils informatiques pendant le confinement.

Un problème est soulevé par un parent d'élève concernant la l'apprentissage de la langue arabe. Problème de différence de niveau en arabe entre le CM2 et l'entrée en 6^{ème} au collège. Dans une classe, 80% des parents ont recours aux cours particuliers en arabe pour leur enfant. On déplore l'absence d'un professeur d'arabe à ce conseil. Certains enfants bénéficient de nombreuses heures de cours particuliers et peuvent effectivement acquérir un bon niveau en arabe.

Concernant, l'absence du professeur d'arabe, je suis comme vous, très surprise. Mener un cours de langue en proposant des situations d'apprentissage et des outils variés est ce qui est demandé par le Centre d'Etudes Arabes. Même si l'arabe littéraire est peu pratiqué dans les familles, l'enseignement de la langue arabe doit mettre l'accent sur la communication orale, conformément aux programmes français de l'enseignement des langues vivantes à l'école. Il est essentiel de mettre en place des activités ludiques basées autour de la communication. Donner l'envie d'apprendre une langue à un enfant est un enjeu primordial.

Est-ce que les associations ne pourraient pas intervenir pour proposer des activités liées à l'enseignement de l'arabe en milieu scolaire. De la calligraphie ? Oui, bien sûr, à partir du moment où les activités sont en lien avec le projet pédagogique de l'enseignant.

Un parent intervient et nous explique que 3 catégories de parents se distinguent :

- 1- Satisfaits de l'hybride.
- 2- Souhaiteraient le système adopté dans certains établissements où l'enfant reste toute la journée à l'école.
- 3- Retourner en 100% EAD.

Pourquoi le système 20/10 comme à Lyautey n'a pas été adopté en élémentaire ?

Il fallait limiter les brassages et harmoniser l'enseignement dans toutes les écoles élémentaires du Pôle. C'est le dispositif hybride qui a été mis en place, pour le moment, compte-tenu du protocole sanitaire en vigueur.

La directrice remercie l'assemblée.

La séance est levée à 19h

Monsieur BLAYAC
Secrétaire de séance

Madame MINASSIAN
Directrice